MESURES SPÉCIFIQUES – SPORTS DE RAQUETTE

Voici les mesures sanitaires spécifiques à la pratique des sports de raquette. Il est préalablement important de se référer aux mesures sanitaires en vigueur à l'intérieur du Centre de l'activité physique.

ACCÈS ET ACCUEIL

- Accéder à la plateforme cegepsherbrooke-sport.omnivox.ca.
- Se connecter à son compte dans l'onglet « fiche membre »
  - Des indications pour une première utilisation ou pour l'oublie de votre mot de passe sont disponibles dans cet onglet.
- Dans la section « Abonnements activités récréatives » choisir l'activité de son choix (Badminton ou pickleball) et sélectionner le groupe désirer. Important, suivre les étapes jusqu'à la fenêtre de paiement.
  - Il n'y a aucuns frais de location pour la réservation du terrain sur le portail d'inscription. Le paiement des frais d'accès se fait directement au comptoir de service du CAP 10 minutes avant votre réservation.
- Valider son accès au comptoir de services selon la tarification en vigueur :
  - Payez l'accès journalier.
  - Faire poinçonner votre carte récréative.
  - Communauté du Cégep, présentation de la carte étudiante ou carte d'employé.
- Les vestiaires sont fermés.
- Arriver déjà vêtu d'une tenue de sport adapté à l'activité. Prévoir :
  - un sac de sport pour placer vos effets personnels
  - des souliers de sport *(autre que ceux utilisés à l'extérieur)*,
  - une bouteille d'eau et une serviette personnelle.

CONDITION GÉNÉRALE À RESPECTER

- Seulement le jeu simple est permis.
- Respecter la distanciation physique (2 m) en tout temps (sauf en situation de jeu).
- Enlever le couvre-visage seulement en situation de jeu.
- Se désinfecter les mains aux 30 minutes.
- Utiliser votre propre équipement (raquette, volants, balles).
- Respecter l'heure de fin de votre réservation.
- Limiter les conversations prolongées.